



Acte d'engagement Consommateur - Producteur d'Œufs Bio

Saison 2017/2018

➤ Entre l'adhérent :

NOM & Prénom :

E-mail :

Adresse :

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

➤ Qui s'engage à :

- ✓ Régler par avance ses livraisons au producteur sur la période **de livraison de 12 mois**,
- ✓ Trouver un remplaçant en cas de vacances ou exceptionnellement de désistement,
- ✓ Etre solidaire des aléas de la production,
- ✓ Participer à la vie de l'association,
- ✓ **Assurer une permanence, au moins 1 fois dans la saison**
- ✓ Apporter ses boîtes pour récupérer les œufs
- ✓ Choisir minimum 6 œufs à chaque distribution (le nombre de boîtes reste cependant illimité)

➤ Et le producteur d'œufs bio:

Elodie MOLINA

BIOFERME
22, allée des Acacias
33160 SAINT AUBIN de MEDOC

elodiebioferme@gmail.com

06 62 34 60 97

➤ Qui s'engage à :

- ✓ Effectuer les livraisons tous les 15 jours et/ou selon le calendrier convenu durant la période **de livraison de 12 mois**
- ✓ Fournir les œufs sans boîte
- ✓ Echanger et apporter une information fréquente aux adhérents sur les produits,
- ✓ Garantir des produits issus de sa propre production
- ✓ Participer à la vie de l'association,

Il est arrêté les modalités particulières suivantes :

➤ **LIVRAISON – DISTRIBUTION DES ŒUFS BIO**

Période de livraison : **du 3 mai 2017 au 18 avril 2018**

Lieu : 135 rue Mazarin – 33000 BORDEAUX

Jour : Mercredi de 19 h 00 à 20 h 00

➤ **TARIFS**

- la boîte de 6 œufs bio : 2,00 €*soit 44.00 €
- la boîte de 12 œufs bio : 4,00 €* soit 88.00 €
- la boîte de 18 œufs bio : 6,00 €* soit 132.00 €

*TVA comprise

➤ **CONDITIONS DE REGLEMENT**

Paiement par chèque établi à l'ordre **l'ordre du producteur** (datés du jour de la signature de l'engagement) et encaissable au début de mois (juin, septembre, décembre 2017 et avril 2018).

- Boîte de 6 **4 chèques de 11 €**
- Boîte de 12 **4 chèques de 22 €**
- Boîte de 18 **4 chèques de 33 €**

Une cotisation annuelle de 10 € valable pour tous les contrats, est demandée pour l'adhésion à l'Association « Terre et Sillons ».

N.B. : ce chèque, daté du jour de l'adhésion, est à établir à l'ordre de l'Association « Terre et Sillons ».

➤ **DATES DE DISTRIBUTION : les mercredis (22 distributions)**

2016 : Mai : 4-18	Septembre : 7-21	2017 : Janvier : 11-25
Juin : 1-15-29	Octobre : 5-19	Février : 8-22
Juillet : 13	Novembre : 2-16-30	Mars : 8-22
	Décembre : 14-21	Avril : 5-19

➤ **REFERENCES**

Le dit acte d'engagement s'appuie sur la charte de l'association à laquelle les parties s'engagent à se référer durant la période du présent engagement.

Fait à Bordeaux Saint-Genès en 1 exemplaire (1)		le/......./2016
L'Adhérent		Le Producteur

(1) exemplaire à remettre signé au producteur

Contacts coordinateurs		
Isabelle GLANDY	isabelleglandy05@gmail.com	06 17 25 75 31



Reçu

De M...

POUR CONFIRMATION DE SON ENGAGEMENT D'ACHAT D'ŒUFS BIO
Soit 44 € - 88 € - 132 € pour 22 distributions
à Mme Elodie MOLINA

Date et signature :
(la personne relais)